le journal de

RÉVILLE

N°60

HIVER 2020

VIE COMMUNALE

Travaux 4
Voirie 4
Recrutement personnel communal 4
Ecole 5
Camping 6
Finances communales 7-8
Une championne à Réville 9
État civil 9

INFOS PRATIQUES

Horaires déchetterie, Ordures ménagères 10
Tarifs communaux 10
Mémento 11
Où déposer l'amiante et les pneus 12-13

VIE ECONOMIQUE

L'essentiel au naturel 14
Noëlle Quilbé 14
Boucherie Dubois 15
Epicerie Creuly "Chez Martine" 15

VIE ASSOCIATIVE

Association Culturelle 16
Association familles rurales 17
Association de jumelage 18
Orchis 19
Association pour les enfants 20
Comité des fêtes 20
Association de voitures à pédales 21
Défi des ports de pêche 22

LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE A REVILLE

..... 23

LE MOT DU MAIRE

Chères révillaises, chers révillais,

Le 22 juin, nous commémorions le 75e anniversaire de la libération de Réville. Ce fut l'occasion de se souvenir des heures sombres de l'occupation et ses souffrances, des révillais prisonniers, des victimes civiles et militaires, de la résistance, du STO, de l'arrivée des alliés... La participation de « reconstitueurs » de la 4e Division d'Infanterie US, venus de France et de Belgique, la présence d'une douzaine de jeunes américains descendants directs des soldats qui ont libéré le Val de Saire, ont donné une dimension supplémentaire à ce moment de joie, souligné par la grande volée des cloches. Tous les habitants nés avant 1941 avaient été invités à cette cérémonie voulue modeste mais chaleureuse. Les yeux de ces anciens brillaient, ils retrouvaient ce qu'ils ressentirent le 21 juin 1944 : la joie, l'espoir de jours meilleurs, la promesse d'un monde plus radieux...

Adapter la commune aux exigences du futur est une préoccupation permanente. Le conseil poursuit la modernisation lancée par ses prédécesseurs. A titre d'exemple, les installations électriques à Réville ont commencé en 1928 -les premiers raccordés furent l'Hôtel des Voyageurs et la gare située en face. En 2017, nous sommes entrés dans notre époque en faisant installer la 1ère borne du Val de Saire pour la recharge des véhicules électriques. Sa fréquence d'utilisation ne cesse de croître. En 2020, la toiture de l'école élémentaire, n'étant plus étanche, sera remplacée, sur le pan sud, par une toiture constituée de panneaux solaires. Elle permettra aux écoliers de dire que leur école produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme !

Réville, au riche passé, ne se contente pas d'entretenir et valoriser son patrimoine, elle veut aussi s'inscrire dans le futur et s'adapter aux grands changements climatiques qui nous sont annoncés. L'éducation des jeunes révillais est également l'objet de toute notre attention. Depuis la rentrée de septembre, une nouvelle bibliothèque et une nouvelle garderie sont ouvertes à l'école. L'école, c'est la construction de l'avenir.

Notre devoir aujourd'hui est d'entretenir la flamme de l'espérance que les révillais ressentirent lors de la libération. Elle doit se concrétiser par une marche en avant ininterrompue au service de la paix, des citoyens et d'une amélioration des conditions de vie dans le monde et ici.

Montaigne écrivait : *« Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs ».*

Au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite une très bonne année !

Yves Asseline

Maire de Réville

Président du Pôle de proximité du Val de SaireYves Asseline, Maire de Réville,
Président du Pôle de proximité du Val de Saire

JOURNAL DE RÉVILLE N°60 Revue officielle d'informations municipales, diffusée gratuitement, reproduction et vente interdites **Directeur de publication :** Y. Asseline - **Coordinatrice :** A. Sydonie - **Rédaction :** Commission information et relations du conseil municipal et les associations - **Crédit photo :** M. Bonnemains, La Presse de la Manche et les associations - **Création & impression :** SAS Le Révérend imprimeur 50700 Valognes - 02 33 21 64 00 - **Tirage :** 800 exemplaires.

VIE COMMUNALE

Travaux de curage cité Guillaume le Conquérant : l'écoulement ne se faisant plus, nous avons dû faire appel à une hydro-cureuse pour une grande partie du réseau. Cependant, une tranche de 25 mètres nécessite d'être déposée et remise à niveau.
Le tracteur Landini, acheté d'occasion en 2000, a été remplacé par un tracteur d'occasion plus puissant pour tracter la lame. Tracteur Deutz 100CV de 2013, 2 500 heures.

TRAVAUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux de transformation de l'ancienne maison du directeur ont débuté au mois de février 2019. Ils ont permis d'installer la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), le bureau de la directrice et la salle des maîtres. Les locaux étaient prêts pour la rentrée de septembre.
Quelques travaux imprévus ont été nécessaires : les souches de cheminées à démolir, l'accessibilité face nord à revoir, la peinture des caches moineaux.

TRAVAUX VOIRIE 2019

Le caniveau qui fait la jonction rue de la gare-rue Saint Eloi a été remplacé. Ceci a créé des gènes pour la circulation pendant quelques jours, nous nous en excusons.
Une traversée de route avec un caniveau drain a été posée Chemin de Grand Mont afin d'évacuer l'eau s'écoulant sur la chaussée.
Des travaux d'aménagement Place de la Vierge à Jonville sont en cours d'étude : stationnement, éclairage, déplacement des conteneurs, espaces verts, emplacements vélos etc... Ces travaux devraient débuter au début de l'année prochaine.

PERSONNEL COMMUNAL

Gilles FICHET a quitté l'équipe municipale au 1er juin pour rejoindre l'équipe du Conseil Départemental à Saint-Vaast-la-Hougue. La municipalité le remercie pour tous les services rendus pendant toutes ces années.
Eric LACROIX a donc été recruté à temps complet pour l'entretien des espaces verts et tout autre travaux au sein de la commune.

ÉCOLE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Quelques enfants accompagnés des enseignants ont assisté à la cérémonie du 8 mai et du 11 novembre, au cours de laquelle ils ont chanté la Marseillaise.

PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS PAR LE ROTARY CLUB

À l'initiative du Rotary-club, huit arbres fruitiers ont été offerts à l'école pour un montant de 600 €. La plantation, faite gracieusement par M. Meury, a eu lieu en février en présence des enfants.

CLASSE DE NEIGE À VALLOIRE

Les enfants de la classe de CM1-CM2 ont eu la chance de pouvoir se rendre à Valloire pour une semaine en classe de neige. Ils ont ainsi découvert un nouvel environnement et de nouvelles activités : la luge, la sculpture sur glace, cours de ski, atelier « ferme » avec dégustation de fromages et fabrication de beurre, sortie raquette, canirando.... « Encore merci aux parents, à l'association des parents d'élèves et à la mairie, sans qui ce formidable projet n'aurait pas pu avoir lieu. » d'après les enfants et la maitresse de CM1-CM2

DÉFI DES PORTS DE PÊCHE

Lors des défis des ports de pêche, chaque classe de l'école a soutenu un équipage. Pour cela ils ont décoré un pavois qu'ils leur ont remis, ils ont également pu monter à bord du voilier pour le visiter. D'autres animations étaient prévues sur place : visite du chantier naval de la "Marie Madeleine", visite du hall de la gastronomie, chant sur le thème de la mer.

TOUR DE LA MANCHE

La commune a fait le choix d'accueillir une étape du Tour de la Manche le vendredi 17 mai et les enfants ont été associés à cette épreuve. En effet, ils ont soutenu un coureur local, Cédric DELAPLACE. Le cycle vélo s'est clôturé avec une sortie de 7 km dans les chemins de Réville.

AIDES AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs mise en place depuis le mois de janvier 2019 satisfait les élèves et les enseignants. La municipalité remercie les trois personnes qui assurent bénévolement ce service.

ORGANISATION POUR LA RENTRÉE 2019-2020

Vu l'incertitude quant au nombre de classes nécessaires à la rentrée et aux années suivantes (maintien ou non du dispositif Réseau d'Éducation Prioritaire), pour les CP et CE1, voir les GS, il est difficile d'engager le regroupement des 2 écoles sur le site de l'école élémentaire.

En effet si le dispositif REP perdure le nombre de salles de classe à l'école élémentaire ne sera pas suffisant pour accueillir toutes les classes. Il faudrait alors envisager la location d'un ou plusieurs bungalows, d'où la proposition de la municipalité d'attendre de plus amples informations de l'Inspection de l'Éducation Nationale avant de regrouper toutes les classes.

La municipalité décide également d'attendre pour les travaux de la restauration scolaire.

CANTINE

Après acceptation du conseil municipal de reprendre la gestion de la cantine, gérée auparavant par l'association Familles Rurales, il est proposé pour l'année 2019-2020 de maintenir la préparation des repas sur place. Pour cela, après le départ à la retraite de M^me^ Madeleine FROMAGE, la municipalité a recruté un nouveau cuisinier : M. Hervé BELLAMY. Les prix des repas restent inchangés par rapport à l'année précédente c'est-à-dire 4.00 € pour les repas réguliers et 4.50 € pour les repas occasionnels.

REMERCIEMENTS

La municipalité remercie Madeleine FROMAGE et toute l'équipe de l'Association de Familles Rurales pour l'énorme travail qui a été accompli pendant plusieurs décennies aux services des enfants des écoles de Réville.

CAMPING DE RÉVILLE

Nous voilà déjà au terme d'une saison pendant laquelle de nombreux vacanciers ont encore pu profiter du camping de Jonville, de son confort, son emplacement et de ses multiples activités.

Pour accueillir comme il se doit ses campeurs, le camping avait, avant son ouverture (le 1er avril), bénéficié de quelques travaux de rénovation et d'entretien: la peinture extérieure du local des jeunes, des remises en état de la voirie, l'élagage de haies ainsi que la remise à niveau de certaines parcelles.

De plus, pour offrir davantage d'hébergement, le camping a acquis cette année deux nouveaux mobil-homes, ce qui a agrandi le parc de location. Nous avons désormais six mobil-homes. A savoir que ce type d'hébergement est très demandé, surtout en pleine saison. Tous les mobil-homes de la commune ont également été équipés d'une terrasse, ce qui a été bien apprécié. Le camping s'est équipé également de deux tables en pierre et dans un autre registre d'une voiture électrique pour subvenir aux besoins du camping (dépôt à la trésorerie de Quettehou, enlèvement de matériel, surveillance du camping...)

L'équipe du camping, toujours sous la houlette de Dominique Séry, était composée cette année de Clarisse Fouquet, à l'accueil, de Aurélie Faudemer pour l'entretien des locaux et de Sacha Pronost pour l'animation.

Cette équipe, que la commune peut remercier pour leur dévouement et leur dynamisme à toute épreuve, a permis d'accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions, tout en leur proposant les multiples services du camping.

Les enfants, toujours demandeurs de nouveautés, ont pu s'adonner au nouveau jeu du « pont suspendu ». Mais ils ont eu aussi la possibilité de participer aux animations offertes par Sascha. Il a également fait profiter les jeunes et les moins jeunes de ses compétences musicales, lors de jeux, de soirées karaoké ou dansantes... Mme Béatrice Bouton avec son activité « jeux de société », Le magicien M. Laquaz, ainsi que les concerts de Gwenaëlle et le groupe de rock « Mersey Side » ont aussi animé les soirées du camping.

Les marchands ambulants et commerçants sont venus nombreux pendant la saison estivale pour proposer leurs services : la boulangerie « Aux milles saveurs » pour le pain et viennoiseries, MmeLatirre pour les légumes, Mesdames Futel et Bonhomme pour les hamburgers/frites. Nous avons aussi accueilli MmeSaillard pour des produits à base de miel et MmeSongsiri pour son service « Bangkok express ». Ces nouveautés ont fait la joie des campeurs.

Les animations proposées sur le camping ont été elles aussi nombreuses : du fitness par TonycFit, du yoga par MmeFey, des cours d'esthétique proposés par Mm Beaufrère (L'Essentiel au naturel) et Chloé Bellamy, un atelier peinture grâce à l'artiste Adèle Bellamy de Saint-Vaast-la-Hougue, un après-midi d'activités manuelles pour les enfants proposé par MmeTanguy-Lévy (Les fantaisies de Béa), ainsi que deux après-midi « maquettes » par l'association « Rm2Vo » basée à Valognes.

Toutes ces activités ont connu un bel engouement et constituent tous les ans un attrait supplémentaire pour le camping.

Ceux qui à la suite de cette lecture, auraient quelques regrets de ne pas avoir encore dormi au camping de Réville, pourront bien sûr le faire l'année prochaine.

FINANCES COMMUNALES

Un aperçu au travers du budget général

FONCTIONNEMENT

	Budget 2018	Compte 2018	BP 2019
Total des dépenses	1 720 691.89	709 028.69	1 903 224.74
Total des recettes	1 720 691.89	933 919.34	1 903 224.74
Ecart	0.00	224 890.65	0.00

DÉPENSES

011 - Charges à caractère général	439 191.89	189 479.59	928 512.74
012 - Charges personnel	354 300.00	341 160.69	373 300.00
014 - Atténuation de produits	90 000.00	87 762.00	90 000.00
022 - Dépenses imprévues	10 000.00	0.00	10 000.00
023 - Virement section investissement	692 300.00	0.00	378 587.00
042 - Amortissements	300.00	296.00	0.00
65 - Autres charges courantes	88 000.00	73 752.63	88 825.00
66 - Charges financières	15 600.00	15 450.08	22 000.00
67 - Charges exceptionnelles	3 000.00	1 127.70	1 000.00
68 - Dotation aux amortissements et provisions	28 000.00	0.00	11 000.00

RECETTES

002 - Excédent antérieur reporté	878 091.89	0.00	1 055 878.74
013 - Atténuation de charges	0.00	3 103.67	1 500.00
042 - Opérations d'ordre	0.00	0,00	0.00
70 - Produits des services	55 450.00	57 720.38	46 850.00
72 - Travaux en régie	0.00	0,00	0.00
73 - Impôts et taxes	394 000.00	434 257.48	399 000.00
74 - Dotations et participations	327 150.00	371 216.04	355 996.00
75 - Autres produits de gestion courante	66 000.00	65 109.26	44 000.00
76 - Produits financiers	0.00	6.45	0.00
77 - Produits exceptionnels	0.00	2 506.06	0.00
78 - Reprises sur provisions	0.00	0.00	0.00

LES TAXES LOCALES

	Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe d'habitation		CFE	
	%	Produit	%	Produit	%	Produit	%	Produit
2013	11,02	84 440	30,57	43 521	14,76	169 048	13,14	12 328
2014	10,58	82 122	29,34	42 426	14,17	165 789	12,61	11 072
2015	10,58	85 338	29,34	42 778	15,76	187,386	12,61	11 198
2016	10,58	86 449	29,34	43 247	16,98	216 664	12,61	12 358
2017	13,97	117 585	25,49	37 572	12,98	156 928	Communauté d'agglomération	
2018	14,99	128 029	25,49	37 521	12,98	162 899	Communauté d'agglomération	
2019	14,99	130,846	25,49	38 347	12,98	166 483	Communauté d'agglomération	

SUBVENTIONS 2020

A.S. Tourlaville - Athlétisme	460,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	460,00 €
Association BAD'NCO	100,00 €
Association Balades et découvertes en Val de Saire	50,00 €
Association Culturelle	250,00 €
(1) Association de Défense contre la Mer de Réville-Est	5 750,00 €
(1) Association des usagers des mouillages de Réville	700,00 €
Association Familles Rurales de Réville	3 000,00 €
Association pour l'Education et l'Insertion (A.P.E.I)	120,00 €
Association pour les enfants	800,00 €
Association Révillaise des Voitures à Pédales	400,00 €
Association Voitures à Pédales de Saire	400,00 €
(2) Centre Nautique de la Baie de Saint-Vaast-la-Hougue	500,00 €
Ciné-SAIRE	100,00 €
Comité de Jumelage Réville-Hambledon	310,00 €
Comité des Fêtes	1 200,00 €
Comité des Fêtes, subvention exceptionelle Johnny ROCK	1 200,00 €
F.C. Val de Saire	1 150,00 €
Festival du Livre	150,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
Foyer de l'Amitié de Réville	300,00 €
Funky Danse	30,00 €
Judo-Club de Saint-Vaast-la-Hougue	120,00 €
La Mouche de Saire	50,00 €
Les Vieux Gréements du Val de Saire	50,00 €
Orchis	50,00 €
S.N.S.M de Saint-Vaast-la-Hougue	80,00 €
Secours Catholique	50,00 €
Secours Populaire Français	50,00 €
Société Hippique de Saint-Vaast-la-Hougue	50,00 €
Téléthon (à verser en décembre)	80,00 €
U.S. Pétanque de Saint-Vaast-la-Hougue	50,00 €
Association Révillaise des Voitures à Pédales (remboursée par la Communauté d'Agglomération)	2 000,00 €
Association pour le Rayonnement Orgues Cotentin	150,00 €
Défi des ports de pêche	1 250,00 €
Association REVES	100,00 €
Festival musique de chambre en Val de Saire	100,00 €
Tour de la Manche vélo	1 900,00 €

(1) Pour l'association de Défense contre la mer de Réville Est ainsi que pour l'association des usagers des mouillages de Réville, le montant de la subvention est égal au montant des cotisations.
(2) Pour la subvention au Club Nautique de la Baie de Saint-Vaast-la-Hougue, la commune verse 500€. En outre le camping est "sponsor" du Club pour un montant de 1500 €.

UNE CHAMPIONNE À RÉVILLE !

Et oui, vous avez bien lu ! Nous avons à Réville une championne de badminton, Rose Lemonnier, qui a réussi, malgré son emploi du temps chargé, à nous accorder un petit interview.

"*J'ai commencé le badminton il y a 4 ans au club de Saint-Vaast-la-Hougue (Badn'co) avec pour entraîneur Olivier Leduc*", qui a donné à Rose la passion de ce sport et qui lui a ensuite conseillé de faire de la compétition, compte tenu de ses premiers résultats.

"*Je me suis donc licenciée au club de Bricquebec et en deux ans, je suis montée cinq fois sur le podium avec l'année dernière un titre de championne de Normandie. Je suis en benjamine, mais parfois, je suis* « surclassée » *en minime. Je suis donc amenée à jouer contre des filles qui sont plus âgées que moi, mais il m'arrive parfois à gagner contre elles*". Rose nous fait part de ses classements et de ses différents podiums en toute simplicité et toute humilité. Elle a vraiment tout d'une championne !

Et on ne doit pas oublier que ce sport demande à se déplacer souvent hors du département (le Havre, Lisieux, Argentan...) et que cela demande déjà à cette jeune fille de s'organiser au quotidien. Rose reste très motivée et se donne toujours de nouveaux objectifs. En l'occurrence cette année, elle aimerait gagner un titre au championnat de Normandie pour être ensuite sélectionnée au championnat de France.

Ces magnifiques résultats ne seraient pas possibles sans le dévouement des parents de Rose qui parcourent toute la région pour l'emmener sur les lieux de compétition et d'entraînement. Nous les félicitons.

Nous souhaitons bonne chance à Rose. Et nous suivrons désormais de près cette jeune fille !

ETAT CIVIL

Arrêté au 19/11/19

NAISSANCES

Manon FEUARDANT CREULY	le 8 janvier
Adéla LACROIX HALLUIN	le 16 avril
Dylan SIMON	le 25 juillet
Kylian SIMON	le 25 juillet

MARIAGES

Séverine JORE et Yoann BAZILE
le 13 avril

Charlotte PHILIPPE et Alexis LEGRAND
le 1er juin

Nadège BILLAUD et Rodolphe GIBON
le 24 août

Magali HEURTEVENT et Emmanuel MARIE
le 31 août

Louise COLIN DE VERDIERE et Clément CHAPOY
le 7 septembre

Laura THÉRY et Grégoire MARRET
le 21 septembre

DÉCÈS

Louis FLEURY	le 2 février
Georges PIGNOT	le 6 mars
Gérard LAINÉ	le 7 mai
Agnès MOULIN née MOSRIN	le 31 mai
Jean TOURNAILLE	le 3 juin
Philippe PAULMIER	le 17 août
Thérèse LESCROËL-ENDELIN née LEJUEZ	le 28 septembre
Françoise DIGUET née LEPOITTEVIN	le 30 septembre
Marcelle OLIVÈRES née LEPOITTEVIN	le 16 novembre

HORAIRES UTILES

LA POSTE
De 8 h 45 à 11 h 45,
du mardi au samedi.

LA MAIRIE
De 9 h 00 à 12 h 00, du lundi au samedi.
Fermée le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE
De 16 h 00 à 18 h 00, le mardi,
De 14 h 00 à 16 h 00, le samedi.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Du 15 juin au 15 septembre : le lundi et le vendredi matin. Du 15 septembre au 15 juin : le lundi matin
En 2020, la collecte sera assurée les lundi de Pâques et de Pentecôte.
Merci de ne pas sortir les sacs ou bacs trop tôt la veille du ramassage.

DÉCHETTERIE

	Jours Horaires d'hiver **1er novembre au 31 mars**	Horaires d'été **1er avril au 31 octobre**
Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi	Fermée	De 9 h 00 à 12 h 00 et de13 h 30 à 17 h 00
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Jeudi	Fermée	De 9 h 00 à 12 h 00 et de13 h 30 à 17 h 00
Vendredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Dimanche	Fermée	

Les ordures ménagères ne pourront plus être déposées à la déchetterie.

TARIFS COMMUNAUX 2020

LOCATION SALLE GUILLAUME FOUACE

Location salle pour le week-end	225,00 €
Location salle pour 1 jour	150,00 €
Location salle pour vin d'honneur	80,00 €
Assemblée générale ou réunion	80,00 €
Association hors commune (goûter)	30,00 €
Association hors commune (AG)	80,00 €
Association hors commune (repas ou manifestation)	155,00 €
Réunions partis politiques (à partir de la seconde)	80,00 €
Location de couverts	1,30 €
Forfait location de verres pour vin d'honneur	25,00 €
Dalles du plafond (forfait de déplacement)	30,00 €
Plus par dalle cassée	15,00 €
Nettoyage de la salle	75,00 €

PHOTOCOPIES AGENCE POSTALE COMMUNALE

Reproduction document format A4	0,20 €
Reproduction document format A3	0,30 €

BIBLIOTHEQUE

Tarif annuel enfant	Gratuit
Tarif annuel adulte	6,00 €

CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

Concession trentenaire	190,00 €
Concession trentenaire enfant	110,00 €
Concession cinquantenaire	650,00 €
Columbarium pour 50 ans	340,00 €

MEMENTO

DÉNOMINATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Pompiers	Centre de secours	St-Vaast-la-Hougue	112
Gendarmerie		St-Vaast-la-Hougue	112
EDF (Dép. électricité)			0 972 675 050
Dentistes	LEGRAND	Vicq-sur-Mer	02 33 54 49 31
	TABARANT	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 40 27
Médecin généraliste/homéopathe	SAMU		15
Médecins généralistes	JOUVE	Réville	02 33 20 39 02
	POULET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 41 45
	FRANCOIS	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 55 85
	TALBOURDET	Montfarville	02 33 43 73 55
	DROUARD/VLADUT	Quettehou	02 33 43 96 44
	LAPIE	Barfleur	02 33 71 54 08
Ambulances	Ambulances DAVODET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 38 97
	Ambulances du Val de Saire	Quettehou	02 33 54 11 56
Infirmiers (es)	CABUY / BOBLIN	Réville	02 33 44 55 02
	JACQUELINE / DUBOIS	Anneville en Saire	02 33 44 09 41
	BESNARD / OSMONT / LEGENDRE	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 35 49
	MARCHAND	St-Vaast-la-Hougue	06 79 86 56 56
	RUFFRAY / LEROY /CHAUVOT / MEYER	Montfarville	02 33 54 01 35
	FOUCHE	Barfleur	02 33 44 26 05
	LEMMONIER	Barfleur	02 33 44 77 06
	PINTAUX / SAMSON / POUVREAU	Quettehou	02 33 54 05 55
Pharmacies	BARFLEUR *Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h-14h/17h*	Barfleur	02 33 54 04 36
	VAUPREUX *Du mardi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Lundi après-midi 14h/19h - Samedi 9h/12h*	Quettehou	02 33 54 11 39
	VAUBAN *Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h*	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 42 55
Acupuncteur	GALLIEN	Quettehou	06 03 24 90 76
Kinésithérapeutes	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
	BAILLY	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 30 38
	SOUL	Quettehou	02 33 54 10 95
	AMELOT	Montfarville	02 33 20 32 88
Ostéopathes	MARION	Quettehou	06 88 50 48 62
	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
Podologues	GROSBOIS	Montfarville	02 33 43 97 87
	MORRY	Quettehou	02 33 20 47 55
Psychologue	LEPARQUOIS	Quettehou	06 07 17 00 15
Diététicien	LEANDRE YVON MADZOU YOULA	Quettehou	06 50 77 43 64
Vétérinaires	GUENA / GUENNOC / LERIDEZ	Quettehou	02 33 54 20 40
Mairie	5, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 54 47 79
La Poste	56, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 42 14 54
Bibliothèque Municipale	Place Flandres-Dunkerque	Réville	09 71 04 01 71
Communauté d'agglomération	15, rue du Stade	Quettehou	02 33 23 12 80
Trésor Public	Rue Du Rabey	Quettehou	02 33 54 11 36
Offices du Tourisme	1, place Général de Gaulle	St-Vaast-la-Hougue	02 33 23 19 32
du Cotentin	3, place de la Mairie	Quettehou	02 33 43 63 21
	2, quai Henri Chardon	Barfleur	02 33 54 02 48
Presbytère		Quettehou	02 33 54 11 01
Déchetterie		Anneville en Saire	02 33 23 90 45
Réservation salle polyvalente	Mairie	Réville	02 33 54 47 79
Taxi	Taxi du Val de Saire	Réville	02 33 54 11 56

DÉPÔT DE PNEUMATIQUES EN DÉCHÈTERIES

INFORMATION PRÉALABLE

Les pneus, bien que classés comme des déchets non dangereux, représentent un danger pour l'environnement et la santé publique en cas d'incendies (émissions de gaz toxiques) ou de dépôts sauvages.

Il est donc interdit de les mettre en décharge, de les abandonner dans le milieu naturel ou de les brûler.

La gestion des déchets de pneumatiques est encadrée depuis 2003 sur la base du principe de responsabilité élargie des producteurs (REP). C'est à dire que les producteurs et distributeurs de pneumatiques sont tenus d'en assurer la collecte et le traitement à hauteur des quantités de pneus neufs mis sur le marché l'année n-1.

Chaque usager est donc invité à déposer en priorité ses pneumatiques usagés chez le professionnel qui les lui vend.

TOUTEFOIS DES DÉPOTS EN DÉCHÈTERIE SONT ACCEPTÉS, voici les règles à respecter.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

Il s'agit des pneumatiques des véhicules légers, de motos, scooters et quads. Ils doivent être déjantés, sans terre ni eau. Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre gardien de déchèterie.

LES DÉCHETS REFUSÉS

Les pneumatiques de tracteurs, de camions ou de véhicules lourds : pour ce type de déchets il faut impérativement faire appel à un professionnel spécialisé.
Les pneumatiques de silo : des collectes spécifiques sont organisées régulièrement par l'association Cotentin Réseau Rural et subventionnées par l'agglomération du Cotentin.

LES DÉCHÈTERIES ÉQUIPÉES

L'agglomération du Cotentin offre la possibilité aux habitants du territoire de déposer leurs pneumatiques sur un des sites équipés. La carte ci-dessous vous permettra de trouver la solution la plus proche de chez vous.

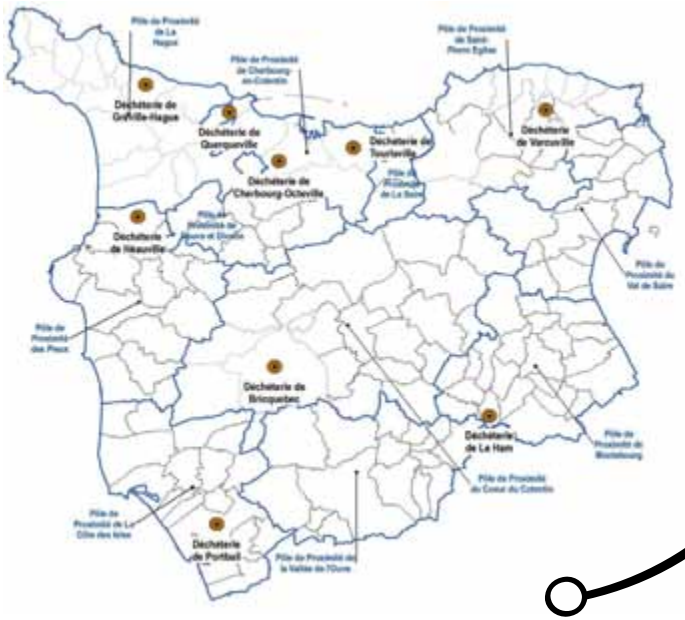

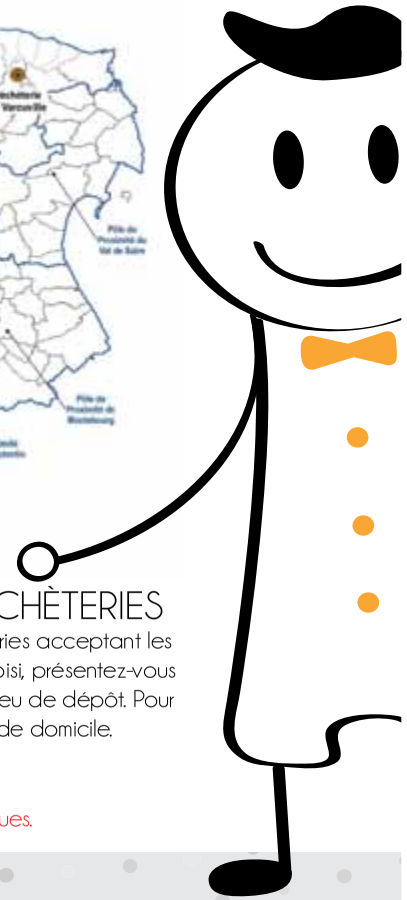

COMMENT ACCÉDER SUR LES DÉCHÈTERIES

Rendez-vous aux jours et heures d'ouvertures des déchèteries acceptant les pneumatiques (horaires au verso). En arrivant sur le site choisi, présentez-vous au gardien qui vous conseillera et vous guidera jusqu'au lieu de dépôt. Pour justifier de votre accès, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

À NOTER

L'accès est exceptionnel et limité au dépôt de pneumatiques.

DÉPÔT D' AMIANTE EN DÉCHÈTERIES

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

Le dépôt d'amiante concerne l'amiante ciment et l'amiante mélangé à d'autres matériaux inertes, tel que :

- des éléments de bardage, de revêtements ou de couvertures (plaques planes ou profilées, tôles ondulées, ardoises, plaques décoratives de façades) ;
- des canalisations (évacuation d'eau pluviale, adduction d'eau, vide-ordures, conduits de cheminées où l'amiante est mélangé à du ciment).

LES DÉCHETS REFUSÉS

L'amiante libre est refusé. Pour ce type d'amiante, il faut impérativement faire appel à une société spécialisée.

L'amiante libre se présente le plus souvent sous forme de flocage ou de feutre et est utilisé notamment pour la protection incendie, les plafonds d'isolation phonique … mais aussi le calorifugeage de tuyaux, de chaudières, d'isolation électrique.

CONSEILS DE MANIPULATION ET DE TRANSPORT

Les travaux de démolition entraînent un risque de dispersion des fibres.
L'inhalation prolongée de fibres d'amiante peut provoquer diverses pathologies.
Il est facile de prévenir ce risque en adoptant des gestes simples :

- se protéger en portant les protections adaptées (disponible dans tous les magasins de bricolage) ;
- démonter sans casser, percer ou scier ;
- mouiller les éléments pour éviter les envols ;
- porter les éléments conditionnés à la déchèterie ;
- emballer les déchets dans un sac fermé, marqué « amiante ». Déposer vos équipements de protection dans un autre sac. Ces sacs vous seront fournis par l'Agglomération du Cotentin. En cas de transport en remorque, celle-ci doit être bâchée.

Pour information, sachez que depuis le 1er mars 1997, l'utilisation d'amiante est interdite.
Si un doute subsiste, faites appel à une entreprise spécialisée.

Service gratuit
pour les particuliers
du territoire du Cotentin

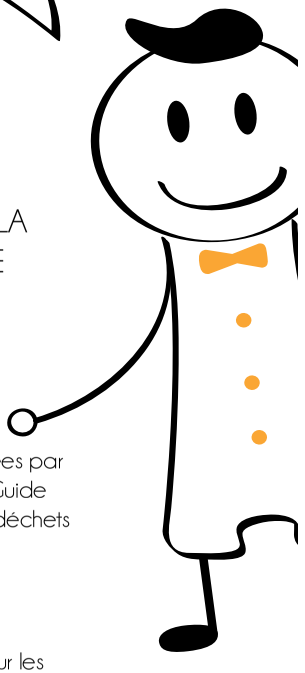

Dépôts limités à **1m³ par an** et par foyer.

AVANT TOUT DÉPÔT VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS À LA DÉCHÈTERIE, AU PÔLE DE PROXIMITÉ OU SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLOMÉRATION.

LES CONDITIONS DE DÉPÔT

L'amiante devra obligatoirement être déposée à date et heure fixées par l'unité « déchèteries ». Son conditionnement est précisé dans le « Guide Sécurité ». Chaque dépôt fera l'objet d'un bordereau de suivi de déchets d'amiante. Tout dépôt non conforme sera refusé.

CONDITIONS D'ACCÈS :
SEULS LES PARTICULIERS sont autorisés à venir déposer l'amiante sur les déchèteries (professionnels non admis).

PENSEZ À VOUS PROTÉGER ET À PROTÉGER VOS PROCHES.
Si vous le pouvez, faites appel à un professionnel formé et certifié amiante.

VIE ÉCONOMIQUE

L'ESSENTIEL AU NATUREL

Diplômée du Brevet Professionnel et formée au massage traditionnel, Marie-Pierre exerce le métier d'esthéticienne et de masseuse depuis 11 ans. Après avoir consacré 6 années à l'éducation de ses 2 enfants, elle a souhaité s'installer à son compte en septembre 2018 à Réville.

Entrepreneuse dynamique, Marie-Pierre vous recevra chez elle avec le sourire et la gentillesse qui la caractérise.

Elle vous propose différents types de soins : soins du visage, épilations, massages, maquillage, soins des pieds et des mains, teinture des cils et sourcils.... Toujours de l'avant, elle a décidé de se tourner vers une gamme de produits bio française, la marque Centella, pour les soins visage.

" J'ai voulu concilier ma vie de famille avec mon activité professionnelle et j'ai choisi de m'installer à mon domicile, je pouvais ainsi être près de mes enfants tout en exerçant le métier que j'aime. Et lorsque mes enfants sont à l'école, je me déplace chez certains clients et même en maison de retraite."

Marie-Pierre se déplace dans tout le Val de Saire, là où les clients l'appellent. Et cet été, elle nous a réservé une surprise... des massages pratiqués à l'extérieur dans un jardin ZEN.

Mais ce n'est pas tout ! Marie-Pierre crée des ateliers où elle dispense des cours de maquillage ou de soins du visage par petit groupe.

Elle a d'ailleurs animé cet été un atelier « soins du visage » pour 8 personnes au camping municipal de Réville.

Rendez-vous avec Marie-Pierre à l'institut ou à votre domicile, uniquement par téléphone au **06 98 84 19 08**

L'essentiel au Naturel
15 rue de Crasville, 50760 Réville
Facebook : l'essentiel au naturel

UNE NOUVELLE MANDATAIRE INDÉPENDANTE À RÉVILLE.

Ancienne restauratrice sur la commune de Saint-Vaast-La-Hougue, Noëlle Quilbé a décidé de changer d'activité. Passionnée par l'immobilier, elle a rejoint le groupe I@D (immobilier à domicile) cet été.

La formation étant assurée par des formateurs de terrain et par l'intranet.

"Nous n'avons pas de bureaux physiques et travaillons chez nous, en réseau grâce à internet, avec près de 8600 conseillers en immobilier sur le territoire Français ce qui donne une grande visibilité à nos annonces. Nous travaillons en partage, c'est la force du réseau et cela donne de la dynamique pour les projets qui nous sont confiés.
Mon rôle est d'accompagner les gens dans leurs projets d'achats ou de vente (avis de valeurs offerts) du début des démarches jusqu'à la signature définitive des actes. Il faut être à l'écoute de chacun pour satisfaire au mieux ses envies. C'est un métier passionnant."

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez, Noëlle Quilbé
07 85 57 24 03

ou sur le net :
noelle.quilbe@iadfrance.fr

BOUCHERIE DE REVILLE

Après 22 années passées à la tête de la boucherie, M. et M^me^ BELLAMY ont passé la main à Julien et Lydie DUBOIS le 2 avril 2019. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à leurs deux enfants qui ont intégré notre école.

Julien et Lydie continueront de proposer des produits de qualité, avec toujours un large choix de viandes et de plats préparés. L'été, l'étal se remplit progressivement de grillades en tous genres.

50 rue du Gal De Gaulle, 50760 Réville
02 33 54 46 03
Facebook « BOUCHERIE L et J DUBOIS »

Ouverte du mardi au samedi, de 7 h 45 à 13 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, et le dimanche, de 8 h 00 à 13 h 00. Commande possible par téléphone. CB acceptée.

Le dimanche, la rôtisserie parfume l'air dans le bourg de Réville de Pâques à Septembre. Ils souhaitent fidéliser la clientèle avec des produits locaux et une préparation sur place.

L'ÉPICERIE DU BOURG "CHEZ MARTINE"

L'épicerie du bourg, l'épicerie CREULY, est le seul magasin d'alimentation restant sur une dizaine d'épiceries qui existaient encore dans les années 60 sur la commune de Réville. Deux générations se sont succédées dans cette épicerie familiale depuis 1946, date à laquelle Marguerite et Louis Asseline ont repris une "épicerie, bar, café, mercerie, quincaillerie".

Louis faisait les "tournées" dans les hameaux de Réville et Marguerite tenait son commerce avec joie et bonne humeur. Bonne gestionnaire, elle a su faire prospérer son affaire. Son mari décédé en 1980, Marguerite tiendra seule son magasin jusqu'au 31 mai 1984. C'est à partir de cette date que Martine, la plus jeune de leurs 3 enfants reprendra le commerce à son compte.

Jusqu'à cette date, Martine avait tenu pendant 10 ans une des 2 boulangeries du village qui appartenait à ses parents, elle connaissait bien le commerce et ses clients et c'est tout naturellement que Martine s'investît dans l'épicerie. Son grand talent : la décoration de sa vitrine. L'épicerie CREULY est et reste de loin la plus jolie devanture du bourg. Régulièrement, à chaque saison, lors d'évènements majeurs nationaux ou communaux, Martine s'active à embellir sa vitrine. Très souvent félicitée par sa clientèle quotidienne ou de passage, elle en tire une certaine fierté.

Voilà donc 35 ans qu'elle ouvre sa boutique tous les jours secondée par Nelly quelques heures par semaine. Elle est la plus ancienne commerçante de Réville ouverte toute l'année, et c'est chez elle que de nombreux révillais profitant d'un achat, viennent chercher écoute, conseil et réconfort. Bientôt 64 ans vécus dans la maison familiale attenante à l'épicerie, Martine souhaiterait maintenant prendre un peu de temps pour elle, s'occuper comme elle l'a toujours fait de ses enfants et profiter de ses petits-enfants.

Epicerie CREULY - Epicerie et journaux - dépôt de pain les jours de fermeture de la boulangerie locale (lundi et congés) 40 rue du Général De Gaulle, 50760 Réville
02 33 54 46 39

Ouvert tous les jours sauf le jeudi, de 8 h 00 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 20 h 00. En juillet et août, le magasin est ouvert tous les jours sans exception. Commande possible par téléphone. CB acceptée.

ASSOCIATION CULTURELLE DE RÉVILLE

Le 29 Juillet 2020, dans moins d'un an, l'Association Culturelle de Réville aura 30 ans. Combien de concerts, conférences, échanges de plantes et autres manifestations depuis ses débuts ?

Certaines ont eu un succès marquant, comme le cabaret normand, si cher aux anciens..., les promenades par châteaux et manoirs ou avec histoires et légendes, les diaporamas, les expositions de peintures. Plus récemment, les café-concerts ont attiré un large public local.

Nous ne ferons pas d'inventaire, car que ce n'est que la partie émergée de nos activités. Sorties, veillées-lectures, Saint-Jean, Galette des Rois sont aussi des moments de retrouvailles, riches d'échanges, entre adhérents.

D'autres associations se sont inscrites dans le paysage local. Les concerts, festivals, bourses aux plantes, se multiplient, surtout dans la période de fréquentation estivale, nous obligeant à lever le pied, pour ne pas entrer en concurrence stérile. Mais dès les estivants partis, l'automne à peine arrivé, la voie est ouverte... Et c'est pourquoi l'Association Culturelle de Réville vient de proposer son propre festival.

Un festival, c'est un moment de partage, d'échange et de fête autour d'un thème déterminé pendant une journée ou plus. C'est donc la formule la plus adaptée pour se faire rencontrer formations musicales et spectateurs qui sont animés d'un intérêt commun.

Ces dernières années nous avons reçu plusieurs formations produisant de la musique ancienne. La musique ancienne, par définition regroupe celle produite à l'époque médiévale, Renaissance et baroque. Comme toute musique, elle fait partie de notre patrimoine immatériel : on ne la voit pas, on ne la touche pas, on ne la sent pas. Mais elle existe d'autant plus qu'on la fait exister en la jouant, moments éphémères entre le son produit et l'oreille qui reçoit. La musique ancienne, c'est aussi la musique jouée avant 1750 dont la transmission était plus vivante qu'écrite. C'est le point de départ de toutes les musiques.

Et Réville, avec sa belle église du 11e siècle, récemment rénovée, réputée pour son acoustique excellente est le lieu idéal pour accueillir ce Festival de Musique Ancienne.

C'est ainsi que le samedi 28 et le dimanche 29 septembre l'église Saint-Martin a accueilli son premier Festival de Musique Ancienne de Réville avec cinq ensembles de notre région (les Ondes Galantes, musique baroque ; Harmonia Cordis, musique de la Renaissance ; l'Ensemble des Marais, musique des îles britanniques ; Ars Nova et Courtlye Musick, musique médiévale ou Renaissance en costumes d'époque).

Pour l'année à venir, des dates sont à retenir :
Le Samedi 22 Février 2020 à 20h30, salle Guillaume Fouace, concert de Jazz par le Doré Marthouret Quartet (Duke Ellington, Sydney Bechet, Louis Armstrong, ...), une soirée de swing à Réville !

Le Dimanche 17 Mai 2020 à 16h, église de Réville, concert par le Chœur de la Baronnie de Douvres la Délivrande ; au programme, un hommage aux femmes compositrices souvent ignorées voire même écartées (Hildegarde von Bingen, Francesca Caccini, etc...).

Le Samedi 26 et Dimanche 27 Septembre 2020, dans l'église, deuxième Festival de Musique Ancienne de Réville.

En espérant passer une bonne année 2020 avec vous !

ASSOCIATION CULTURELLE REVILLE

FAMILLES RURALES

CANTINE

L'année passée, nous avons accueilli :
- 60 réguliers
- 18 irréguliers

Il y avait environ 60 enfants présents chaque jour.

Après plusieurs rencontres avec la municipalité, le Conseil d'Administration ainsi que les membres de l'association réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont adopté la proposition de transfert de la gestion de la cantine vers les services de la mairie.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés pendant toutes ces années.

Nous avons fêté le départ en retraite de Madeleine FROMAGE, notre cantinière depuis 13 ans, avec les enfants de la cantine, leurs parents et les enseignants de l'école.

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés 2019 s'est bien passé
Le prochain repas aura lieu le 11 OCTOBRE 2020
Toutes les personnes désireuses de nous aider dans l'organisation de ce repas en l'honneur de nos aînés sont les bienvenues.

RANDO DES CHÂTAIGNES

Le 26 Octobre dernier, le Cyclo-Club Montebourg St Germain a organisé sa rando des châtaignes autour de Réville. L'association Familles Rurales a participé à l'inscription des participants.

NOUVEAU BUREAU

Co-Président	Gérard LEGOUPIL
Co-Président	Philippe CAILLET
Vice-Présidente	Marie MASSIEU
Trésorière	Anne LEGOUPIL

RANDONNÉES PÉDESTRES

L'année passée, nous avons accueilli 319 randonneurs sur 9 marches (de 18 à 66 personnes).
Les marches ont lieu tous les 3e Dimanche du mois sous la houlette de Philippe CAILLET. Le rendez-vous est sur la place de l'église, le départ à 14h30

Les randonnées de la saison :
- 17 Novembre 2019 à FERMANVILLE
- 15 Décembre 2019 à MONTFARVILLE
- 19 Janvier 2020 à MONTEBOURG
- 16 Février 2020 à BRIX
- 15 Mars 2020 à ST PIERRE EGLISE
- 19 Avril 2020 à L'ETANG BERTRAND
- 17 Mai 2020 au THEIL
- 21 Juin 2020 à REVILLE

ASSOCIATION RÉVILLE - HAMBLEDON

Cette année, nous sommes allés à Hambledon, du samedi 8 juin au lundi 10 juin 2019. Nous étions seize personnes à partir dont quatre enfants. Deux nouvelles familles extrêmement sympathiques ont accueilli trois familles Françaises. Chaque famille a été extrêmement bien reçue. Nous avons tous pu déguster des plats typiquement anglais et préparés dans les familles. Nous avons eu un temps magnifique qui nous a permis de faire plusieurs activités à l'extérieur.

Nous avons passé une journée ensemble à Singleton. Ce "village-musée" rassemble dans ce lieu très vallonné, les différentes constructions depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Nous pouvions visiter chaque maison et des groupes folkloriques dansaient. Ce fût très intéressant. En fin d'après-midi, David le président et Michèle sa femme, nous ont tous accueillis dans leur jardin pour un verre de l'amitié. Des anciens membres anglais nous ont rejoint, c'était très agréable de les revoir et de leur parler. Le soir, le repas était prévu au pub The Wine, nous nous sommes régalés avec un menu typique Anglais du dimanche.
De retour en France, nous réfléchissons déjà au programme de l'an prochain lorsque nous les recevrons.

Association jumelée avec le D.C.V.
Dorset **C**ountryside **V**olunteers

ORCHIS

Siège social :
Mairie - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
orchis50550@gmail.com - 02 33 54 40 00
www.orchis-nature.com

ORCHIS association
protection découverte de la nature

DES TOTEMS À CENDRIERS DE PLAGE

L'association de protection de la nature ORCHIS qui agit sur le « canton de Quettehou » s'est depuis quelque temps intéressée au « devenir » des mégots que les fumeurs sèment sur leur passage. L'événement déclencheur a été le Village des Traversées de Tatihou où l'on a constaté, à la fermeture du « village », la présence d'une multitude de mégots sur le sol. Ces mégots finissent dans la mer par le ruissellement des eaux de pluie. Goudrons et autres produits toxiques se concentrent dans le filtre et les scientifiques nous disent d'un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. On imagine l'impact de ces centaines de mégots à proximité des parcs à huîtres.

En 2019, à la suite d'une prise de conscience des organisateurs des Traversées (interpelés amicalement par ORCHIS qui tient à travailler dans un esprit de coopération et non pas de polémique) des cendriers seront mis à la disposition des festivaliers.

Mais cette réflexion ne peut s'arrêter là. Sur nos plages, pendant l'été, qui n'a pas eu la désagréable surprise de voir son enfant en jouant avec sa pelle ou son râteau, tomber sur un « nid » de mégots enfouis par un fumeur qui l'a précédé sur la plage? Or, s'il est possible pour une municipalité d'interdire de fumer sur une plage, elle ne peut le faire sur toutes les plages et encore faut-il que l'arrêté soit affiché et surtout respecté !

Ainsi, sans que ce soit dans un esprit d'encouragement au tabagisme, mais simplement par constatation de la réalité des comportements humains et avec l'autorisation de la municipalité, ORCHIS installera pendant l'été au moins un « totem » à cendriers de plage sur le littoral de Réville : simple support à des cendriers de récupération que les vacanciers pourront emporter sur la plage et vider à leur départ dans un cendrier "collectif".

ORCHIS accueille avec plaisir les propositions de sponsors, chaque poteau coûtant environ 100 euros, ce qui permettrait de multiplier les points de collecte.

ASSOCIATION "POUR LES ENFANTS"

L'APE DE RÉVILLE A À CE JOUR ÉLU UN NOUVEAU BUREAU :

Présidente	Mme Engel Alexandra
Vice-présidentes	Mme Ruel Virginie,
	Mme Contamine Elise
Trésorière	Mme Tréfouel Vanessa
Secrétaire	Mme Legrand Charlotte

Nous avons aussi plusieurs parents qui ont rejoint cette nouvelle équipe à hauteur de 15 nouveaux membres en plus du bureau.
Sur l'année 2018-2019 l'APE a financé 13 projets (Maison du littoral, sécurité piétonne, école et cinéma, course d'orientation, ...) pour un budget de 2980 euros pour l'école de Réville. D'autres manifestations sont à prévoir : tombola de Noël, repas, muguet et pour finir la kermesse.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

La présidente,
Mme Alexandra Engel

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes compte environ une quinzaine de personnes.
Au cours de l'année, nous avons organisé :

- 2 belotes
- 3 lotos,
- 1 chasse aux œufs,
- 1 concours de château de sable,
- 2 vides greniers.

La fête communale animée le samedi soir par Johnny Rock a eu un grand succès. Le retour des manèges a été très apprécié par les révillais, ainsi que les majorettes et la retraite aux flambeaux. Le feu d'artifice est toujours aussi beau grâce à la quête faite par les bénévoles.

Nous remercions tous les révillais et estivants de leur accueil et de leur générosité.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'année 2020 pour nos manifestations (belote, loto, vide grenier, marché de Noël, fête communale, chasse aux œufs), les dates sont à définir.

Le comité des fêtes
La présidente Jacqueline LEMYRE

LES VOITURES À PÉDALES DE RÉVILLE 2019

Réville compte deux associations de voitures à pédales, l'ARVAP qui organise des courses dont la coupe de France a lieu à Réville tous les deux ans et VAP de Saire qui regroupe plusieurs voitures et pilotes qui participent aux différentes courses proposées par la Fédération Française des Clubs de Voitures à Pédales (FFCVP). On trouve aussi des équipes individuelles qui font quelques courses principalement à Réville dont la Récup, l'Entente Cordiale, la Ridicule, les Gendarmes de St-Tropez...

L'ARVAP a organisé, cet été, la coupe de France à Réville comme elle le fait tous les deux ans depuis de nombreuses années. Comme d'habitude le succès populaire de cette manifestation a attiré des milliers de spectateurs et 35 voitures à pédales venues des quatre coins de la France. Les voitures locales ont très bien défendu les couleurs de Réville, Spiderman a gagné la vitesse en parcourant 96 km en 3 h 00, les Gendarmes de St-Tropez ont gagné le look, les filles sur Village Gaulois ont fini premières féminines et les juniors sur Rantanplan remportent aussi la course dans leur catégorie.

Cette année, VAP de Saire a affilié 8 voitures à la fédération et a remporté plusieurs titres, Spiderman finit champion de France et d'Europe au combiné et en vitesse, les filles et les jeunes sont aussi champions de France dans leurs catégories respectives. Scoubidou et la Sorcière sont également très bien classés et ont remporté quelques courses.

Vous pouvez retrouver tous les classements et la construction des voitures sur la page Facebook de vap de saire

DÉFI DES PORTS DE PÊCHE 2019

BILAN DÉFI DES PORTS DE PÊCHE 2019

Le Défi des Ports de Pêche est un événement nautique, des régates sur des voiliers identiques, un Village de promotion des métiers et des produits de la mer, des animations et des concerts gratuits.

Depuis 1988, des équipages de pêcheurs et professionnels des ports de pêche d'atlantique, de méditerranée et de la manche se rencontrent chaque année dans un port différent. St-Vaast-la-Hougue et le Cotentin ont accueilli cette année, la 32e édition de cette compétition. Du 5 au 11 mai 2019, des équipages composés de 6 marins se sont affrontés sur des bateaux monotype, de la classe "Grand surprise".

Le défi des ports de pêche est l'occasion de donner un coup de projecteur non seulement sur un port, mais aussi sur un département et une région maritime, avec la gastronomie mise en avant, le tourisme, la pédagogie et des animations musicales.

A terre, malgré une météo peu favorable et avec un budget restreint, cette édition 2019 fut une belle réussite. Des milliers de visiteurs ont fréquenté le village durant les cinq jours de fête. De très beaux concerts de qualité, de belles expo et des animations culinaires de qualité ou l'huître de St Vaast était à l'honneur.

La journée la plus marquante fut la journée des scolaires avec un projet pédagogique mis en place par un partenariat "ports - écoles" qui consistait à la fabrication de pavois par les élèves, la visite du village et un échange avec les ports participants, es dégustations au piano des chefs et une représentation sur la scène du défi avec des chants concoctés par chaque école.

De belles batailles sur l'eau avec au final la victoire d'un "outsider" l'Ile d'Yeu, devant les favoris : Le Grau du Roi, Palavas les Flots et Royan. Notre équipage sairois termine 8ème

Qu'ils aient été acteurs sur l'eau ou à terre au sein du village, l'ensemble des participants de ce défi sont repartis comblés

Un très grand merci à la centaine de bénévoles, ils ont été formidables tout au long de cette belle semaine et, sur l'eau comme à terre, ils ont "assuré". Un grand merci également aux partenaires et sponsors pour leur soutien financier.

Rendez-vous l'an prochain à Pornic pour une nouvelle édition du Défi des ports de pêche.

REVILLE, VICTIMES DE LA GUERRE 1939-1945

MILITAIRES TUES AU COMBAT
MATELOT Emile (1940), COMPERE Gustave (1940)

PRISONNIERS DE GUERRE DECEDES EN ALLEMAGNE
JORE Noel (1942), QUENTIN Marcel (1942)

REQUIS CIVILS DECEDES EN ALLEMAGNE
POUTAS André, 29 avril 1945 au camp de concentration de Mauthausen, 9 jours avant la fin de la guerre.

CIVILS TUES
BESNARD Marie 17 juin 1944

VICTIMES CIVILES FRANCAISES TUEES SUR LES MINES SUITE DE GUERRE
ROULLAND Albert 01/11/1945, MOCQUET Emile 06/1945, PERROTTE Maurice 22/09/1945, DELISLE Gustave 05/12/1945, LEJEUNE Maurice 17/08/1954

VICTIMES ALLEMANDES TUES AU DEMINAGE
HERTRAMPF Gerhard 01/11/1945, KONOPKA Gérard 05/12/1945, LOEFFER Joseph 05/12/1945, KLEINE Werner 11/1945

AVIATEURS ALLEMANDS
3 en 1940

PRISONNIERS DE GUERRE EN 1941
AMIARD Eugène, HAMEL Léopold, PERROTTE Gaston, BURNEL Louis, JORE Noel, PESNEL Henri, BURNEL René, JORE Henri, POUTAS Henri, CLEMENT Roger, JEAN Jules, PILARD Georges, COMPERE Louis, LACROIX Bienaimé, PILARD Marcel, FEUARDENT Amédée, LACROIX Léon, PILLET Pierre, FICHET Albert, LEROY Louis, QUENTIN Marcel, FICHET Henri, LAUNAY François, QUILBE René, FOUACE Adrien, LEPAISANT Marcel, RABOURT Louis, FLO Guy, LEPOITEVIN Casimir, RABOURT René, GERVAIS Eugène, LEPOITEVIN Henri , ROUPSARD Louis, GOSSELIN Gustave, LEPOITEVIN Jean-Louis, ROULANT Louis, GOSSELIN René, LECONNETABLE Léon, TRAVERT Maurice, GUILLEMETTE Paul, LEMONNIER Gustave, HYVER Octave, LEVIGOUREUX Albert, HYVER Edmond, LEVALLOIS Pierre, HYVER Napoléon, MALASSIS Pierre, HYVER François, NOEL François, HEBERT Désiré, OLIVERES Michel

REQUIS PARTIS EN ALLEMAGNE
GODEFROI Marcel, HUBERT Louis , HUBERT Léon, HUBERT Victor, COSNEFROY Maurice

REQUIS CAMOUFLES
FOUACE Louis, JORE Louis, ASSELINE Louis

CHANTIERS DE JEUNESSE
MOITIE Jacques, MOITIE Edmond, TOURNAILLE Jean, CORBET Albert

UNE PHOTO SYMBOLIQUE DE L'OCCUPATION ET DES DRAMES DE LA GUERRE

En 1941, Madame Louise DUBOST-LEJEUNE (maman de Robert LEJEUNE) se fait photographier dans son jardin à Jonville avec son fils Maurice âgé de 1 an.

On peut distinguer au second plan, passant par hasard à ce moment-là dans la rue, un des soldats allemands d'occupation participant à la création des champs de mine.

Ce soldat n'imaginait pas qu'il serait un des plausibles responsables de la mort du bébé de la photo.

En effet 13 ans plus tard, le 17 août 1954, le jeune Maurice, 14 ans, saute sur une mine, posée pendant la guerre.

LA 2E GUERRE MONDIALE A

L'essentiel de ce qui suit est la transcription (par Robert LEJEUNE), à partir des manuscrits originaux retrouvés dans ses archives familiales, des notes que René MASSIEU avait prises sur un cahier d'écolier. Adolescent au début de la guerre René Massieu a relevé les faits qui l'ont marqué de 1938 à 1945. Nous avons ajouté en italiques quelques commentaires et faits marquants que René MASSIEU a oubliés.

1938

Septembre

Menaces sur DANTZIG. Rappel des réservistes (DCA et autres) Auguste PIGNOT, Maurice GROBEL, libérés suite aux accords de DANTZIG.

1939

Mars

Invasion allemande en Tchécoslovaquie. Rappel des "disponibles" libérés en septembre 38 : Marcel PILARD, Jean Louis LEPOITEVIN.

Aout

Rappel d'autres réservistes et déploiement de troupes françaises à la "Redoute" à la Pointe de Saire (compagnie de mitrailleurs du 201e RI)

1er Septembre

Invasion de la Pologne,

2 septembre

Mobilisation générale

3 septembre

Déclaration de guerre

Mobilisation de plus de 100 révillais et réquisition des chevaux dans la semaine.

1940

Jusqu'au 10 mai

Calme sur le front, puis offensive allemande sur la France et autres pays. Puis avances rapides des troupes allemandes. Tentative française de défense en surface par des gardes civiques requis jusque 70 ans !

le 9 juin

Incendie du dépôt de pétroles de Rouen visibles de Réville.

Evacuation de la population de Cherbourg et d'Equeurdreville, arrivée de réfugiés, de la région Cherbourgeoise et du Nord de la France à Réville.

Création d'une garde civique à Réville.

Réquisition de tous les bateaux pour l'évacuation de Dunkerque

18 juin 1940

Combat aérien au large de Barfleur, un avion allemand touché vient s'abattre au lieu-dit «les Epagnes » à Réville, 3 soldats allemands tués sont inhumés à Réville, 2 blessés emmenés à l'hôpital de Valognes.

Le lendemain, 19 juin, une voiture blindée allemande fait son apparition vers 19h30 et va reconnaitre l'avion abattu. L'infanterie arrive en nombre, l'occupation commence.

Début des restrictions alimentaires. Réquisition de logements (3 allemands à la maison). *Avoir sa maison réquisitionnée n'était pas une sinécure. Par exemple le château a subi les occupations de troupes françaises, anglaises, allemandes, américaines. Cinq incendies ont détruit les parquets du salon et de la salle à manger.*

Les préparatifs d'invasion de l'Angleterre aussitôt commencent.

Manœuvres allemandes d'embarquement pour l'Angleterre. Nombreux passages d'avions participants à la bataille d'Angleterre.

Début du rationnement

1941

Mars

Chute de bombes au Hameau ès Monniers, incendie, pas de victimes.

21 Avril

Bombardement de St Vaast (l'auteur présumé est un avion allemand poursuivi par la RAF), 11 civils Saint-Vaastais tués plus des allemands.

27 au 28 septembre

Commando anglais sur la plage sud de Réville, au petit No. *Ces anglais sont venus tester la résistance allemande et prélever des échantillons géologiques.*

Le maire et le curé de Réville pris en otages jusqu'à révélation du caractère militaire Britannique du commando, perquisition allemande dans les maisons.

N REVILLAIS

Départ de beaucoup d'occupants pour la Russie.

Premiers minages de terrains et construction de Blockhaus.

Premières réquisitions de travailleurs et d'attelage pour les travaux de défense et transport de ravitaillement. Quelques permissionnaires à la gare de St Vaast.

Réquisition d'otages civils pour convoyer trains de permissionnaires jusqu'à Amiens.

1942

Premières réquisitions de civiles pour l'Allemagne, jeunes nés en 1921, 1922, et 1923. Enrôlement dans les chantiers de jeunesses, Jean TOURNAILLE et Jacques MOITIE. A part la période de surprise au début beaucoup ne répondent pas à l'appel et partent se réfugier dans les régions du département moins occupées par l'Allemand et ne sont pas inquiétés.

Premières poses de champs de mines sur la côte. Décès de M. ROULLAND.

1943

Accélération des réquisitions de personnes pour aller travailler en Allemagne. Premiers camouflages.

Les camouflés, réfractaires au STO étaient appelés tantôt "réfractaires", tantôt "requis camouflés". Certains donnaient des "coups de main" aux résistants de Réville : Georges, Léonie et Madeleine CAILLET, Désirée POUTAS ...commandés par Mme Henri VASTEL. Les résistants fournissaient de fausses cartes d'identité aux camouflés.

Accélération des minages et des travaux de défense. Nombreux bombardements aux alentours.

Construction du mur de l'Atlantique et premiers bombardements alliés.
Les gros blockhaus ont été construits par des prisonniers espagnols, russes, polonais... tant hommes que femmes.

1944

Poursuite des travaux de défense côtière par les Allemands.
Intensification des travaux de défense avec réquisition de main d'œuvre locale, voitures et travailleurs à la pelle.
Préparatifs d'agrandissement des champs de mines.

Avril et Mai 1944

Evacuation totale des civils de Jonville en 2 fois - relogés dans le reste de la commune. les mines ne seront jamais posées.
Répétitions journalières des bombardements aux alentours (Morsalines, La Pernelle, Le Vicel etc.)

10 mai

Visite du maréchal ROMMEL à Réville venu inspecter le mur de l'Atlantique dans le Val de Saire. Voir pages suivantes comment un adolescent de 14 ans, Paul JORE, a bloqué ROMMEL dans Jonville ! Augmentation des bombardements.

6 juin

Débarquement et combats dans le cotentin.
Duels d'artillerie entre la flotte alliée et les défenses allemandes.
Bombes près de la ferme de Noel JORE.

17 juin 1944

Combat aérien au-dessus du bourg.
La servante de M. le Curé, M^me^ Marie BESNARD, est tuée dans les jardins du presbytère alors qu'elle donnait à manger aux lapins.
Activités aériennes et duels d'artilleries journalières. Voitures agricoles à cheval réquisitionnées pour repliement du matériel Allemand vers les défenses de Cherbourg.

20 juin 1944

Départ des Allemands. Commencement de réouverture du pont de Saire

21 **juin**

Arrivés des Américains sans combat dans la commune (les Allemands étant partis). Arrivée de nombreuses troupes Américaines et Anglaises sur Réville. Fort trafic de matériel à St Vaast

Début Juillet 1944

Chute d'une mine marine au bout de l'avenue de M. CAILLET.
Destruction des vitraux de l'église.
Retour chez eux des évacués de Jonville

1945

Fin de la guerre

Retour des prisonniers de guerre d'avril jusqu'en août.
Début du déminage nombreux accidents

Geneviève JORE (née à Reville) , épouse de Louis LECACHEUX, nous a confié un extrait du magazine familial

Le Cache-Infos N°4

Rommel bloqué à Réville le 10 Mai 1944

Rommel

- Le 5 novembre 1943, Hitler nomme Rommel inspecteur des défenses côtières de l'Ouest. Le maréchal a acquis une réputation de grand stratège invincible en Afrique du Nord. Les journaux racontent les hauts faits du ***"Renard du désert"***

Il fait activer les travaux du ***Mur de l'Atlantique****, qui se compose de blockhaus*

mais aussi de poteaux, munis de mines

les fameuses **asperges à Rommel** *qui doivent empêcher les planeurs d'atterrir. En janvier 1944, Rommel juge que c'est insuffisant, il fait réquisitionner les fermiers pour transporter des poteaux qui seront mis en obstacles sur les plages. C'est alors que les convois de* ***banneaux*** *réquisitionnés acheminent les poteaux d'abord transportés par les petits trains qui desservent la côte.*

André et Paul Jore sont les frères de Geneviève et Hélène. Ils racontent :

André Jore :

Je charriais des poteaux pour aller porter sur la plage à Martin Ruel. Et j'étais dans le troisième banneau arrêté en face de chez nous, quand Paul venait en sens inverse avec son rouleau ; avec la jument et le rouleau, quand Rommel est arrivé, alors ça a fait un embouteillage. Ils ont cru à un attentat, certainement. Et puis ils ont crié "Haus Stop ! " pour dégager la route.

poteaux posés en trépied sur la plage

convoi allemand

Rommel arrivait par la route, de par le haut. Il venait de Saint-Vaast, ou de par là. Il faisait le tour des popotes, certainement. Paul dit qu'il venait de par le milieu de la rue, moi je dis par devant. Il a coupé la route à Rommel ... Il empêchait le convoi de passer. Comme la jument n'était pas très violente, ça a fait un embouteillage monstre. Parce qu'il y avait pas mal de voitures, et puis nous on était une vingtaine de banneaux. Les poteaux, les fameux poteaux qu'ils mettaient en trépied... trois ou quatre ... trois. Ils en mettaient trois... On en mettait six à chaque coup, dans le banneau... dans la gare de Réville.

Au mois d'avril, un avis d'évacuation avait été envoyé à tous les habitants de la côte. Les plages et toutes les maisons en bordure de mer étaient devenues ***zone interdite, zone militaire fortifiée****. Déjà, la famille Jore avait évacué sa maison et tous les champs, côté mer. Le 10 mai, il restait à évacuer le côté rue. Or, ce fameux jour, Rommel faisait une tournée d'inspection et toute l'armée allemande était sur les dents !*

Paul Jore :

Le 10 mai 1944. On était en train d'évacuer le côté de la rue, côté route, côté champ. Et puis

relatant le venue de Rommel.

Le Cache-Infos N°4

Rommel bloqué à Réville le 10 Mai 1944

Papa m'avait envoyé chercher le rouleau qu'était resté. J'étais parti avec Vergère, devant, et je suis revenu par la chasse, qu'on appelle la chasse Tigouet avec le rouleau. *Le rouleau était attelé avec des chaînes, et non des bras, comme l'indique la photo, ce qui explique qu'il était impossible de le faire reculer.* J'ai vu une rangée de banneaux qu'étaient garés, côté mer, ... J'étais assis en

amazone et quand je suis arrivé à peu près à vingt mètres de l'entrée de chez nous, j'ai vu arriver ce qu'on appelait une petite voiture, c'était une Volswagen, je crois qu'ils appelaient cela, avec des Allemands dedans, qui venaient de par la redoute.

Rommel, à bord d'une Volswagen

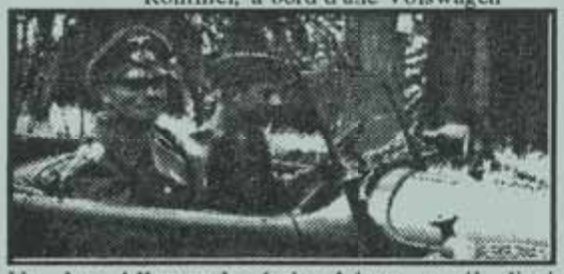

Un des Allemands était debout et il disait : "Schnell, schnell... " La jument n'obéissant pas, l'Allemand s'énervait, le soldat commençait à tirer ...à s'agiter autour du grand fusil mitrailleur. J'ai sauté à terre, j'ai pris la jument à la bride et puis je l'ai tirée dans une entrée qui était en demi lune qui était à côté d'Auguste Jore, juste avant notre entrée. Mais la jument était rétive, elle ne voulait pas entrer ailleurs que dans l'entrée habituelle. Et la voiture est arrivée, elle était restée à peu près cent cinquante mètres devant nous, sont arrivées les autres voitures qui ont du marquer un court instant d'arrêt. Donc, parmi ces voitures, il y avait Rommel et son État-major qui venaient d'inspecter

Rommel inspecte les défenses des plages.

Le problème c'était que c'était un rouleau qui n'avait pas de bras. C'était un rouleau avec des chaînes, on ne pouvait pas le bouger comme on voulait ... Je ne pense pas avoir fait un acte d'héroïsme.... Je ne suis pas un véritable héros.

- Mais vous saviez que c'était Rommel, à ce moment-là ?

Paul Jore :
Oui, parce que les sentinelles qui gardaient les convois de banneaux pour faire des défenses sur la plage, l'avaient dit : *"Rommel, Rommel, Rommel !"* Ils garaient les voitures... Moi je ne savais pas vraiment que c'était Rommel... Paraît-il qu'il revenait ... mais c'est pas sûr qu'ils étaient venus à Morsalines, je crois.
Avant, il avait vu des défenses qui ne correspondaient pas à ce qu'il en attendait, alors il s'était fâché, il avait donné des ordres pour qu'ils plantent davantage de défenses de fils, enfin il y avait tout un plan. Il était revenu le 10 mai pour inspecter. Et nous, on était en train d'évacuer. On était évacué depuis la fin avril d'un côté, et puis après de l'autre côté. L'avis d'ordre d'évacuation était arrivé à la fin d'avril.

Évacuation des maisons

PROCHAIN NUMÉRO SORTIE PRÉVUE ÉTÉ 2020